

## FICHE D'ADHESION SAISON 2023-2024

1ère adhésion       Renouvellement - N° licence : .....

Nom : ..... Date de naissance : .....

Prénom : ..... Ville de naissance : ..... Pays : .....

Adresse n° et rue : .....

CP : ..... ville : .....

📞 Portable : ..... (obligatoire)

Adresse courriel: ..... (obligatoire)

- J'ai pris connaissance des risques que la pratique de l'aviron comporte.  
 Je déclare avoir pris connaissance des statuts, du règlement intérieur et m'engage à les respecter.  
 Je déclare sur l'honneur savoir nager 50m (adulte).  
 Je suis porteur d'un handicap.

En vertu des dispositions de la loi du 6 janvier 1978 (relative à l'informatique, aux fichiers et libertés) l'association TREGUNC CORNOUAILLE AVIRON s'engage à ne pas utiliser les données personnelles de l'adhérent à des fins commerciales .

Ce dernier dispose d'un droit de regard et de rectification des données personnelles le concernant.

- J'accepte que les photographies et les vidéos recueillies tout au long des formations, sorties ou des manifestations puissent être utilisées par TREGUNC CORNOUAILLE AVIRON sur son site internet, ses affiches ou tout autre support relatif à l'activité de l'association, y compris la presse,  
 J'autorise TREGUNC CORNOUAILLE AVIRON de mettre à la disposition des seuls adhérents mes coordonnées téléphoniques et courriel.

Signature

Pour les licenciés dirigeants ou encadrants la FFA devra demander au ministère de l'intérieur un contrôle de l'honorabilité pour ces licenciés. Conformément à **l'article D. 131-2 du code du sport** publié le 20/03/2020.

**Cotisation (Adhésion à l'association + licence FFA)**

**Adulte :**  1 an 175€ + 51€ -  Étudiant ou 2ème membre famille 125€ + 51€

**Activité Optionnelle : Renforcement Musculaire** avec un coach diplômé

50€ (20 Séances entre octobre et mars)

**TOTAL : .....€**

*Paiement possible par virement bancaire ou en 4 chèques maximum*

**Documents pour tous :** certificat médical d'aptitude à la pratique de l'aviron ou attestation signée pour le renouvellement si le certificat médical en cours à moins de 3 ans.